

29 JAN. 2014

CICLIC
Agence Régionale du Centre pour le livre,
l'image et la culture numérique

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 23 janvier 2014

Le vingt-trois janvier deux mille quatorze, à quinze heures quinze, le conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique s'est tenu au conseil régional du Centre, sur convocation de Madame Carole CANETTE, présidente de l'agence, en date du 16 décembre 2013.

PRESENTS :

Le Conseil régional du Centre :

Madame Carole CANETTE ; Madame Saadika HARCHI ; Madame Christine FAUQUET

L'Etat :

Madame Christine DIACON, représentant Madame la Directrice régionale des affaires culturelles ; Monsieur Jean-Pierre BOUGUIER

Le Maire de Château-Renault :

Monsieur Michel COSNIER

Les personnalités qualifiées :

Madame Catherine MARTIN-ZAY ; Madame Anne-Françoise BLOT ; Monsieur Olivier L'HOSTIS ; Madame Dominique VEAUTE

Les représentants du personnel :

Madame Fanny BARROT

ONT DONNE LEUR POUVOIR :

Madame Karine GLOANEC-MAURIN ; Madame Chantal REBOUT ; Madame Josette PHILIPPE ; Madame Marie REYNIER ; Monsieur Jean-François DELAGE ; Madame Claire LAMBOLEY ; Monsieur Claude CADET ; Monsieur Philippe LEROY

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Madame Martine RICO, représentant du CESR ; Monsieur Olivier CAYATTE, directeur de la Culture à la Région Centre ; Monsieur Yohann NIVOLLET, chargé de mission partenariats transversaux, l'image et le livre à la direction de la culture de la Région Centre ; Madame Chantal BAUDE, assistante de Monsieur Jean-Pierre BOUGUIER, conseiller livre à la DRAC Centre ; Monsieur Olivier MENEUX, directeur de Ciclic ; Madame Annaïck LE RU, directrice administrative et financière de Ciclic ; Madame Marie LAURENT, chargée de mission affaires générales à Ciclic.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

- Présents : 11

- Votants : 18 (dont huit pouvoirs)

TABLEAU DES EFFECTIFS

Délibération 05-2014

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L 1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

.../...

Vu la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu les statuts de l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique.

Délibère

Une mise à jour du tableau des effectifs de l'agence est soumise à l'approbation des membres du conseil d'administration.

Les modifications apportées sont précisées ci-dessous.

Le nombre de collaborateurs inscrits au tableau des effectifs reste identique, soit 46.

Le nombre d'équivalents temps plein passe de 45,3 à 45,8.

Suite à la réorganisation de l'activité du pôle exploitation, un poste de régisseur-projectionniste avait fait l'objet d'une création à temps non complet (50 %) au mois d'octobre dernier. Face à l'absence de candidatures, justifiée par la spécificité du métier et les compétences requises d'une part et le temps de travail d'autre part, une nouvelle répartition des missions des régisseurs a été posée et a abouti à la nécessité de transformer ce poste à temps complet.

Enfin, pour information dans le cadre du dispositif « emploi d'avenir », un poste d'agent chargé de numérisation de fonds audiovisuel à temps complet a été pourvu au pôle patrimoine à compter du 6 janvier 2014 pour une période d'un an renouvelable deux fois. L'agent aura pour missions la prise en charge des supports (films, vidéos, fichiers) à leur arrivée, la préparation et le nettoyage des supports pellicule, la numérisation des fonds et la duplication des fichiers archivés. Il participera également à l'archivage numérique des fonds, à l'indexation documentaire et à l'accueil du public.

.../...

Décide à l'unanimité des membres présents ou représentés

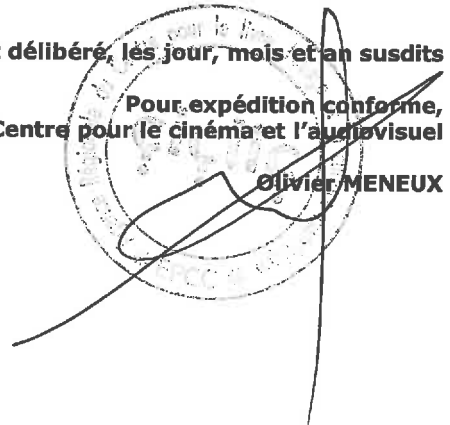
- d'adopter le tableau des effectifs de l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique présenté en page suivante ;
- de pourvoir le poste de régisseur-projectionniste au sein du pôle exploitation dans les conditions énoncées ci-dessus.

Votants : 18

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

**Pour expédition conforme,
Le Directeur de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel**

Olivier MENEUX



.../...

Filière	Cadre d'emploi			Temps de travail	A raison de
	Agents non titulaires	Agents titulaires	Cadre d'emploi		
	Type de contrat	Date fin de CDD	Référence cadre d'emploi		
POLE CINEMA AUDIOVISUEL					
1	Administrative	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
2	Administrative	CDD 1 an	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
3	Administrative	CDD 1 an	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
4	Administrative	CDD 3 ans	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
5	Administrative	CDD 2 ans	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
POLE EDUCATION					
6	Administrative	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
7	Administrative	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
8	Administrative	x	x	TC	35/35ème
9	Administrative	CDI droit public	rédaeteur territorial	TNC	35/35ème
10	Administrative	CDD 18 mois	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
11	Administrative	CDD 3 ans	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
12	Administrative	CDD 2 ans	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
POLE DIFFUSION IMAGE					
13	Administrative	x	x	TC	35/35ème
14	Administrative	CDI droit public	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
15	Administrative	x	x	TC	35/35ème
POLE EXPLOITATION					
16	Administrative	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
17	Administrative	CDI droit public	adjoit administratif principal	TNC	32/35ème
18	Technique	CDD 3 ans	technicien principal	TC	35/35ème
19	Technique	CDI droit public	agent de maîtrise principal	TC	35/35ème
20	Technique	CDI droit public	agent de maîtrise principal	TC	35/35ème
21	Technique	CDD 3 ans	agent de maîtrise	TC	35/35ème
22	Technique	CDD 3 ans	agent de maîtrise	TC	35/35ème
23	Technique	CDD 3 ans	agent de maîtrise	TC	35/35ème
POLE LIVRE					
24	Administrative	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
25	Administrative	CDD 3 ans	attaché territorial	TC	35/35ème
26	Administrative	CDI droit public	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
27	Administrative	CDD 3 ans	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
28	Administrative	CDD 1 an	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
POLE MILLE LECTURES D'HIVER					
29	Administrative	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
	Administrative	CDD 1 an	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
POLE PATRIMOINE					
30	Administrative	CDD 3 ans	attaché territorial	TC	35/35ème
31	Technique	CDI droit public	technicien principal	TC	35/35ème
32	Administrative	CDD 1 an	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
33	Culturelle	CDI droit public	assistant qualifié de conservation	TC	35/35ème
34	Administrative	x	x	TC	35/35ème
INFORMATION, TERRITOIRES ET DVPT NUMERIQUE					
35	Administrative	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
36	Administrative	CDD 1 an	attaché territorial	TC	35/35ème
37	Administrative	CDI droit public	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
38	Technique	CDI droit public	technicien principal	TC	35/35ème
39	Technique	CDI droit public	technicien principal	TC	35/35ème
DIRECTION - AFFAIRES GENERALES					
40	Administrative	CDD 5 ans	administrateur HC	TC	35/35ème
41	Administrative	CDI droit public	attaché territorial	TC	35/35ème
42	Administrative	x	x	TC	35/35ème
43	Administrative	CDI droit public	rédaeteur territorial	TC	35/35ème
44	Administrative	x	x	TC	35/35ème
45	Administrative	x	x	TC	35/35ème
46	Administrative	x	x	TC	35/35ème